

# *Guide de dépôt de demande d'appui*

## Plateforme de dépôt de aides de la Région AURA PDA

Ce document recense les étapes :

- Création d'un compte
- Dépôt d'une demande d'aide
- Etape de dépôt 1 à 4

1

Préambule

2

Conditions d'accès

3

Structure

4

Bénéficiaire



# Comment déposer les dossiers ?

1

## Dépôt directement sur le compte de l'éleveur

- Création d'un compte pour l'éleveur
- Le demandeur de la subvention = le bénéficiaire de la subvention
- L'éleveur suit lui-même son dossier une fois déposé (réception de la convention et de l'Accusé Réception), il s'occupe de la demande de versement en ligne

2

## Le dépôt délégué

- Création d'un compte pour la structure
- Le demandeur de la subvention = la structure
  - le bénéficiaire de la subvention = l'éleveur
- La structure suit le dossier une fois déposé (réception de la convention et de l'Accusé Réception), **elle s'occupe de la demande de versement en ligne**

Pas de possibilité de co-dépôt

# Connexion et création d'un compte

# Connexion et création d'un compte

*Si vous n'avez pas déjà créé de compte sur PDA : créer un compte sinon, se connecter (possibilité de récupérer son identifiant ou mot de passe oublié).*



Portail des Aides

*Remarque : si vous déposez pour le compte de quelqu'un d'autre (organisme pour un éleveur par exemple), créer un compte au nom de l'organisme et vous pourrez renseigner le bénéficiaire dans un deuxième temps.*

Bienvenue  
Connectez-vous à votre espace personnel.

**Fermeture de la plateforme de dépôt des aides (PDA) de la Région**  
le mardi 30 mai de 18 heures à 19 heures

Une intervention technique est programmée.  
Aucun dépôt de demande d'aide ni de demande de paiement ne sera possible.  
Nous vous remercions de votre compréhension.

Connexion

Vous avez déjà un compte, créé indépendamment de France Connect, merci de vous connecter avec vos identifiants habituels  
Vous n'avez pas de compte, nous vous invitons à utiliser France Connect pour la création du compte et la connexion

S'identifier avec FranceConnect  
[Qu'est-ce que FranceConnect ?](#)

Ou

Connexion

Tous les champs sont obligatoires

Identifiant ou adresse électronique

Mot de passe

Mot de passe oublié ?

Se connecter

Vous n'avez pas encore de compte ? [Créez-en un.](#)

← Connexion

← Création d'un compte

← Réinitialisation ID et Mot de passe

# Connexion et création d'un compte

S'identifier avec **France Connect** ou **remplir les informations personnelles** pour créer un compte

The screenshot shows a registration form with two main sections:

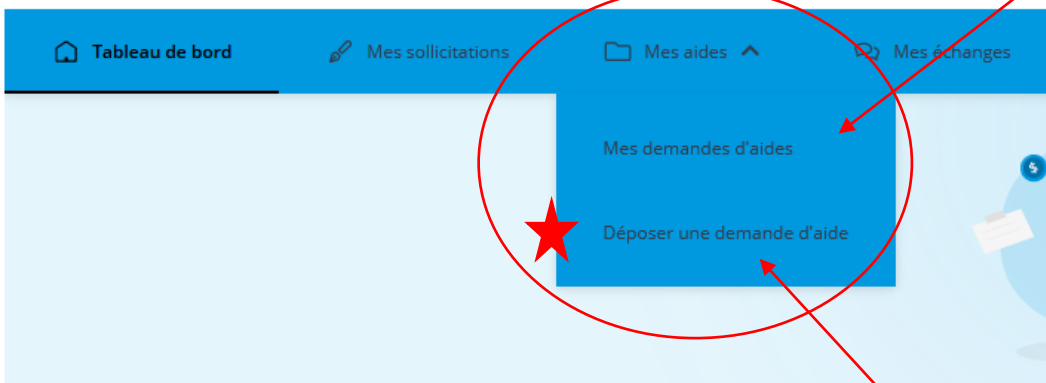
- Vos informations de connexion:** Contains three input fields: 'Identifiant \*' (with a help icon), 'Mot de passe \*', and 'Confirmation du mot de passe \*'.
- Vos informations personnelles:** Contains five input fields: 'Civilité \*' (a dropdown menu with '- Votre choix -'), 'Nom \*', 'Prénom \*', 'Adresse électronique \*', and 'Confirmation de l'adresse électronique \*'.

A blue button labeled 'Créer mon compte' is located at the bottom right of the form.

- Valider la création de compte via le lien envoyé par mail
- Accepter la charte PDA lors du premier accès à PDA

# Déposer une demande d'aide

# Déposer une demande d'aide



**Remarque :** une fois la demande créée, vous pourrez suivre sur cette fenêtre l'avancée de votre dossier :

- Dossier en cours de création → vous pouvez revenir sur votre dossier quand vous le souhaitez pour le compléter, le finaliser avant transmission
- Dossier transmis
- Dossier pris en charge
- Dossier en instruction
- Instruction terminée : avis favorable ou défavorable
- Demande de paiement en ligne → **c'est ici que vous demanderez le versement de l'aide une fois les travaux réalisés si elle vous est attribuée.**

La procédure de dépôt s'enregistre. Vous pouvez revenir dès que vous le souhaitez à vos demande en vous connectant et en cliquant sur « *suivre mes demandes d'aide* ».

## Sélection de l'aide

Merci de sélectionner une aide parmi celles proposées ci-dessous.

Vous pouvez débiter votre demande d'aide dématérialisée et l'interrompre à tout moment. Les informations saisies seront **conservées pendant 90 jours**.

**!** Passé ce délai, votre demande non finalisée et donc non transmise à la Région sera automatiquement supprimée de votre liste [Mes demandes d'aides](#).

Recherche par libellé

Filtrer par famille de tiers

Association ou fondation privée

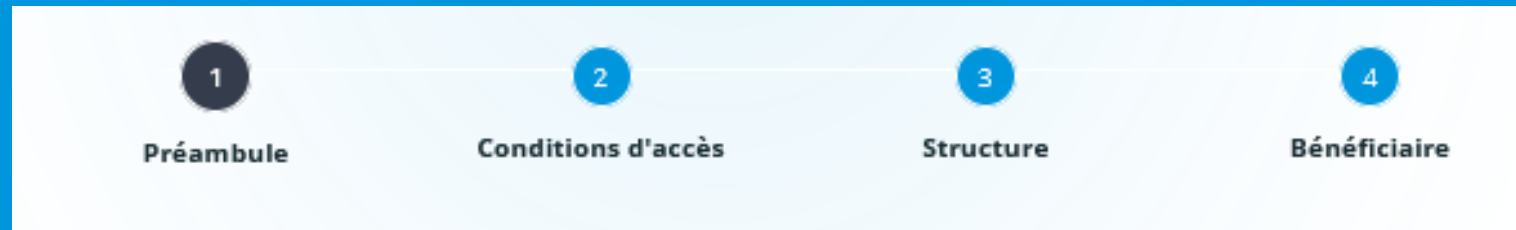
Liste des aides

→ Optimiser l'usage de l'eau en élevage

Page(s) : 1 de 1

1

# 1 - Préambule





# 1 - Préambule

1  
Préambule

2  
Conditions d'accès

3  
Structure

4  
Bénéficiaire

Avec pour objectif d'optimiser l'usage de l'eau dans un contexte de raréfaction de la ressource, la Région soutient des aménagements dans les élevages permettant de :

- Diminuer l'utilisation de l'eau du réseau potable (pour l'abreuvement et les autres usages)
- Remplacer des trajets d'approvisionnement d'eau pour l'abreuvement au pâturage occasionnant perte de temps et consommation de carburant
- Améliorer la distribution de l'eau d'abreuvement des animaux à la pâture (pâturage tournant, disponibilité continue pour le bien-être des animaux, moindre dégradation du milieu)

Les projets éligibles pourront comprendre des aménagements pour :

- Prélèvement d'eau (forage, captage source superficielle, récupération eaux pluviales)
- Stockage de l'eau (cuve, puits)
- Abreuvement au pâturage (une dérogation pourra être étudiée pour un raccordement au réseau d'eau potable s'il n'y pas d'autres possibilités pour alimenter une parcelle)
- Alimentation en eau hors réseau d'eau potable des bâtiments d'élevage (abreuvement et nettoyage)
- Installation de compteurs d'eau

L'aide est attribuée dans le cadre du régime d'aide d'État : aides aux investissements dans les exploitations agricoles liés à la production primaire.

## Liste des pièces à fournir

- Taille de cheptel (attestation de cheptel EDE)
- Plan avec mention des lieux de captage, d'acheminement, de stockage et de distribution de l'eau
- Forages et captages : déclaration/autorisation

## Règlementation sur le prélèvement d'eau en milieu naturel

**Le respect du cadre réglementaire est de la responsabilité de l'exploitation.** Avant tout commencement d'opération, il est impératif de contacter **les services de Police de l'Eau assurés par la Direction Départementale des Territoires.**

Vous retrouvez les objectifs de l'aide ainsi que la liste des pièces à fournir et quelques points de vigilance

# 1 - Préambule

1  
Préambule

2  
Conditions d'accès

3  
Structure

4  
Bénéficiaire

## Modalités de soutien de la Région et liste des pièces à fournir en fonction du type d'action envisagée : [ici](#)

Pour les actions concernées, vous trouverez ici les modèles de pièces à fournir :

- [Engagements du demandeur](#)
- [Accord de demande de subvention pour un GAEC](#)
- [Contrat de mandat \(dépôt délégué\)](#)
- [Attestation DE MINIMIS](#)
- [Auto-diagnostic « équipement de votre exploitation de la filière veau » \(action B3\)](#)

Obligatoire si dépôt  
délégué par une  
structure

Obligatoire pour les mesures :  
A3 (engraissement)  
B2 (génétique)  
C2 (centres d'allotement)

Obligatoire pour la mesure  
B3 (veaux) uniquement

Document autorisant l'exploitation à solliciter la subvention :

- Engagement du demandeur en exploitation individuelle ou EARL
- Accord de demande de subvention pour un GAEC

Vous retrouvez aussi les **documents spécifiques** à remplir pour le dossier à télécharger et qui seront à transmettre en fin de demande (**possibilité de les récupérer en fin de demande**).

# 1 - Préambule

1  
Préambule

2  
Conditions d'accès

3  
Structure

4  
Bénéficiaire

2 adresses mail :

## Contacts utiles

- Si vous avez des questions sur les éléments à communiquer ou sur les pièces à joindre, au moment du dépôt de votre dossier d'aide,
- Si vous souhaitez avoir des informations sur le suivi de votre dossier, après le dépôt de celui-ci,
- Vous pouvez vous adresser à la DAFA
  - [abreusement@auvergnerhonealpes.fr](mailto:abreusement@auvergnerhonealpes.fr)
- Pour toute demande technique liée à l'utilisation de la plateforme du Portail des Aides, et uniquement pour une demande technique,
- Vous pouvez solliciter
  - L'assistance technique en cliquant sur le lien [Contacter l'assistance technique](#) présent en pied de page de tous les écrans

Questions  
techniques  
(éligibilité, ...)

Questions  
administratives et  
sur le dépôt sur  
PDA

# 1 - Préambule

1  
Préambule

2  
Conditions d'accès

3  
Structure

4  
Bénéficiaire

## Information sur les étapes de la demande d'aide :

### Dépôt de la demande de subvention

La demande de subvention peut être déposée directement par l'éleveur ou déposée par un organisme tiers pour le compte de l'éleveur.

### Suivi de la demande de subvention

Une fois la demande complète déposée vous recevrez un courriel avec le résumé de votre demande. Vous pourrez consulter la progression du dossier depuis son dépôt (statut dossier « transmis »), à l'instruction et à l'attente de la présentation au vote des élus (statut dossier « en cours d'instruction »), au vote du dossier (statut « dossier voté »), puis le paiement (dossier « clôturé »).

### Dépôt de la demande de paiement

Pour demander le versement de l'aide, vous devrez de nouveau vous connecter au compte créé sur le téléservice et transmettre les éléments suivants :

- Facture (s) acquittées
- Compte rendu technique de réalisation (photo des aménagements et commentaires sur la réalisation du projet et des éventuels écarts)
- Compte rendu financier (le lien vers le document)

### Obligations de communication

Toute subvention est soumise à obligation de publicité : le bénéficiaire s'engage à mentionner le concours financier de la Région par tous les moyens appropriés à la nature de l'objet subventionné (logotype sur site de la structure, papier en-tête, sur publication, sur matériel, sur équipement, ...) et à adresser à la Région les documents de nature à attester du respect de cette obligation, dans le cadre de la demande de versement de l'aide.

Pour vous aider dans votre démarche de visibilité du soutien régional, vous pouvez vous appuyer sur l'annexe d'obligations de communication jointe à votre convention ou arrêté attributif de subvention et consulter la page du site Internet régional dédiée aux [Subventions et visibilité ainsi qu'aux modalités d'utilisation du logotype régional](#).

### A savoir

Vous pouvez débiter votre demande d'aide dématérialisée et l'interrompre à tout moment. Les informations saisies seront conservées **pendant 90 jours**.

**⚠** Passé ce délai, votre demande non finalisée et donc non transmise à la Région sera automatiquement supprimée de votre liste [Mes demandes d'aides](#).

L'adresse mail utilisée pour créer votre espace personnel devra être conservée tout au long de la procédure ainsi que votre identifiant et mot de passe.

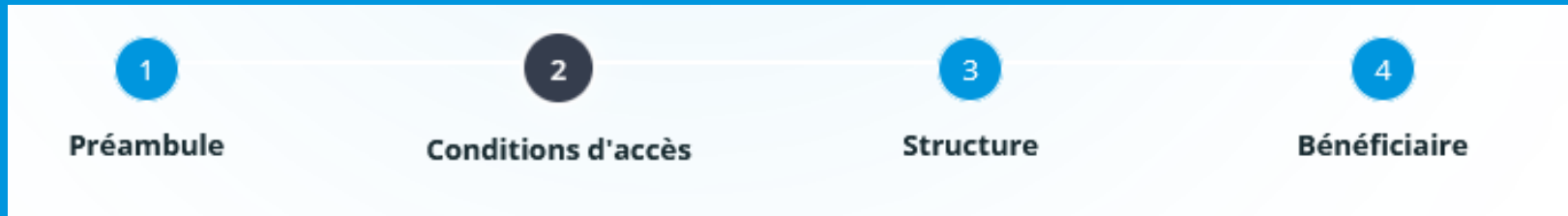
Ces informations vous permettront de vous reconnecter pour compléter et suivre l'instruction de votre dossier.

Les dossiers non accompagnés des pièces justificatives demandées ne pourront être transmis au service instructeur.

Veuillez consulter les critères d'éligibilité sur le [guide des aides](#).

>> Afin d'éviter tout blocage au moment du dépôt de votre demande, merci d'utiliser le navigateur Mozilla Firefox ou Google Chrome <<

## 2 – Conditions d'accès



# 2 – Conditions d'accès

1  
Préambule

2  
Conditions d'accès

3  
Structure

4  
Bénéficiaire

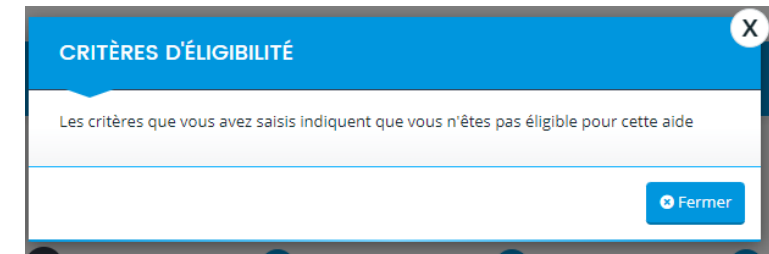
Compléter les champs :

⊖ Précédent

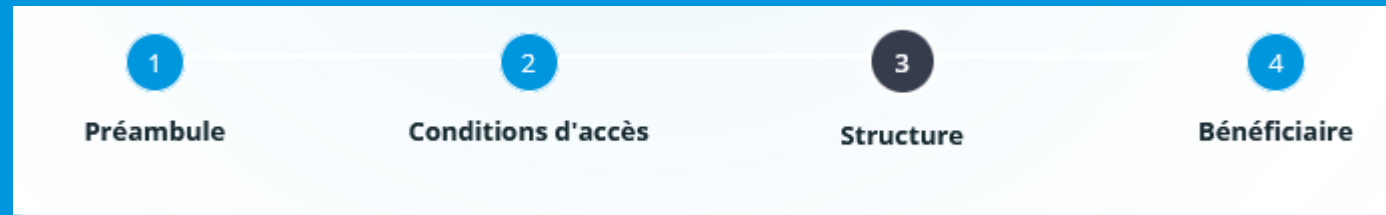
Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

- Votre projet faisant l'objet de cette subvention a démarré \*  Oui  Non
- Le siège de votre exploitation se situe dans la région Auvergne-Rhône-Alpes \*  Oui  Non
- Votre exploitation a au moins 20 UGB pour les bovins ou au moins 50 brebis ou 50 chèvres pour les petits ruminants \*  Oui  Non
- Vous avez déjà bénéficié d'une aide de la Région pour l'abreuvement depuis le 1er janvier 2019, au titre du pâturage tournant (Cantal), ou au titre des plans filières viande ou lait \*  Oui  Non
- Les dépenses envisagées sont supérieures ou égales à 1 500€ HT \*  Oui  Non
- Le montant de votre projet est supérieur à 10 000 € \*  Oui  Non
- J'ai pris connaissance et m'engage à respecter la version consolidée du contrat d'engagement républicain\* adoptée par délibérations du Conseil régional et le cas échéant, en cas de reversement de tout ou partie de l'aide demandée à des bénéficiaires finaux, je m'engage en outre à diffuser ce contrat d'engagement républicain\* à ces derniers \*  Oui  Non
- Je déclare que les informations renseignées sur cette demande sont exactes et sincères \*  Oui  Non

Si vous n'êtes pas éligibles, une fenêtre vous le mentionnera :



# 3 – Structure



# Comment déposer les dossiers ?

1

## Dépôt directement sur le compte de l'éleveur

- Création d'un compte pour l'éleveur
- Le demandeur de la subvention = le bénéficiaire de la subvention
- L'éleveur suit lui-même son dossier une fois déposé (réception de la convention et de l'Accusé Réception), il s'occupe de la demande de versement en ligne

2

## Le dépôt délégué

- Création d'un compte pour la structure
- Le demandeur de la subvention = la structure
  - le bénéficiaire de la subvention = l'éleveur
- La structure suit le dossier une fois déposé (réception de la convention et de l'Accusé Réception), **elle s'occupe de la demande de versement en ligne**

Pas de possibilité de co-dépôt



# 3 – Structure

1

Préambule

2

Conditions d'accès

3

Structure

4

Bénéficiaire

La suite des pages (jusqu'à « Bénéficiaire de l'aide ») sont celles correspondantes au demandeur de l'aide et non au bénéficiaire :

- Si vous êtes éleveur et bénéficiaire de l'aide : renseigner directement vos informations personnelles
- Si vous êtes une structure déposant pour le compte d'un éleveur : inscrire la structure comme demandeur et vous renseignerez par la suite les informations de l'éleveur bénéficiaire.

⊖ Précédent

Suivant ⊕

Veillez saisir les informations nécessaires à la vérification d'existence du tiers.  
Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Je suis ou je représente un(e) \*

Domicilié(e)  En France  A l'étranger

Pour connaître les principes de l'API Entreprise, veuillez cliquer sur [la notice](#)

⊖ Précédent

→ Apparition d'un champ pour renseigner le numéro de SIRET

✓ Enregistrer

Suivant ⊕

Renseigner le choix de la famille :

- Pour les éleveurs : renseigner entreprise ou entreprise individuelle selon votre statut.
- Pour les structures : renseigner les données vous correspondant.

Puis compléter avec votre numéro de SIRET. La plateforme devrait retrouver les informations de votre entreprise. Enregistrer puis cliquer sur suivant.

# 3 – Structure

1

Préambule

2

Conditions d'accès

3

Structure

4

Bénéficiaire

- Compléter les champs obligatoires du volet identification qui s'ouvre ensuite (il se pré-rempli automatiquement avec une partie de vos informations).
- Saisir l'adresse du demandeur.

**Important : utiliser la fonction de recherche "adresse.data.gouv.fr" : l'adresse de votre structure sera automatiquement reprise dans les différentes rubriques de l'adresse postale en respectant strictement la norme AFNOR NF Z10.011.**

⊖ Précédent

Suivant ⊕

Veillez saisir l'adresse du demandeur.


Important : Merci d'utiliser la fonction de recherche "adresse.data.gouv.fr" : l'adresse de votre structure sera automatiquement reprise dans les différentes rubriques de l'adresse postale en respectant strictement la norme AFNOR NF Z10.011.

Merci de **ne pas renseigner la 1ère ligne "Identité du destinataire et/ou service"** : elle sera complétée ultérieurement avec la raison sociale de votre structure.

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Vous êtes domicilié : **En France**

**AUVERGNE RHONE ALPES ELEVAGE**

 **adresse.data.gouv.fr**  
Trouver une adresse...

🔍 ex : allée Nicolas Le Blanc 56500 VANNES

Adresse \*

Identité du destinataire et/ou service

Bâtiment, résidence, entrée, zone industrielle...

N° et voie (rue, allée, avenue, boulevard...)

Mentions spéciales de distribution, boîte postale...

Code postal / Ville \*

⊖ Précédent

Enregistrer

Suivant ⊕

# 3 – Structure

1

Préambule

2

Conditions d'accès

3

Structure

4

Bénéficiaire

- Renseigner les informations du représentant légal de la structure « demandeur »

### Représentant légal de la structure

Précédent

Suivant

Veuillez saisir les informations concernant le **représentant légal** de la structure pour laquelle vous déposez la demande

- Identification du représentant légal de la structure

Vous êtes le représentant légal de la structure \*  Oui  Non

Fonction \*  Fonction du représentant légal

Civilité \*

Nom \*

Prénom \*

Profession

Adresse électronique \*

Téléphone \*

Autre téléphone

- Adresse

L'adresse du représentant légal est identique à celle de la structure  Oui  Non

### Autres contacts de la structure

Précédent

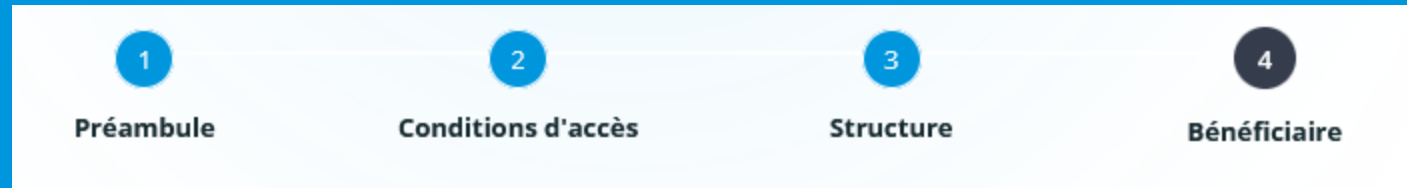
Vous pouvez, si vous le souhaitez, saisir les informations concernant les **autres contacts** de la structure.

Sinon, passer à l'étape suivante.

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Si vous êtes en **GAEC**, entrer les informations d'un des représentants et rajouter par la suite les autres représentants légaux de la structure : renseigner l'ensemble des membres du GAEC.

# 4 – Bénéficiaire



# 4 - Bénéficiaire

1

Préambule

2

Conditions d'accès

3

Structure

4

Bénéficiaire

1

## Dépôt direct

### Bénéficiaire de l'aide

⏪ Précédent

Si vous (ou votre structure) êtes le **bénéficiaire de la demande d'aide**, veuillez répondre **Oui**.

Si vous (ou votre structure) n'êtes **pas le bénéficiaire de la demande d'aide**, veuillez répondre **Non**.

Vous devrez ensuite renseigner l'identification de ce bénéficiaire.

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Vous êtes le bénéficiaire de l'aide \*  Oui  Non

⏪ Précédent

2

## Le dépôt Délégué

### Bénéficiaire de l'aide

⏪ Précédent

Si vous (ou votre structure) êtes le **bénéficiaire de la demande d'aide**, veuillez répondre **Oui**.

Si vous (ou votre structure) n'êtes **pas le bénéficiaire de la demande d'aide**, veuillez répondre **Non**.

Vous devrez ensuite renseigner l'identification de ce bénéficiaire.

Les champs marqués d'un \* sont obligatoires.

Vous êtes le bénéficiaire de l'aide \*  Oui  Non

⏪ Précédent

- *Puis compléter les informations de l'éleveur (procédure idem au renseignement du demandeur (revenir à la partie structure diapo 14 à 18 )*

Suite de la demande sur le guide de dépôt de  
l'aide spécifiquement ...